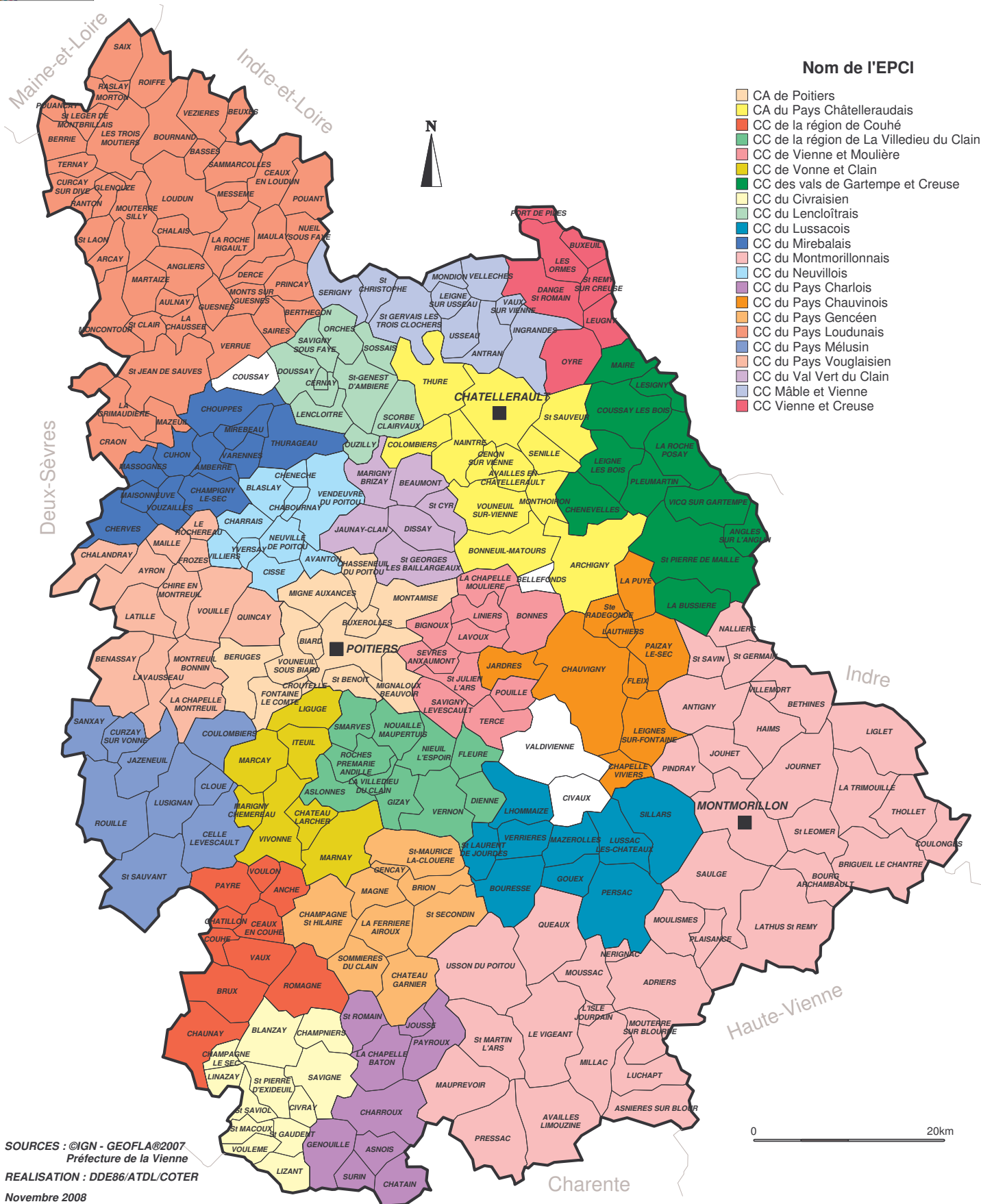


Les EPCI à fiscalité propre dans la Vienne

Situation au 1er janvier 2009



Un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) est un regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètre de solidarité".